

Conditions générales de services Bakus sur Mesure

Toute souscription implique votre adhésion sans réserve aux conditions qui suivent, à l'exclusion de toutes autres, qui seront applicables aux relations entre vous-même et la société BAKUS pour l'utilisation des services fournis sur son site Internet <http://www.bakus-sur-mesure.com/>

1. Nos services

En fonction du niveau de service que vous aurez choisi, Bakus vous accordera les droits, non transférables et non exclusifs, suivants :

1.1. Formule adhésion annuelle

Présentation détaillée sur l'annuaire de Bakus. Cette présentation détaillée se composera d'un visuel, d'un texte de présentation, et d'un lien vers votre site Internet (si vous en possédez un).

Coût d'une adhésion annuelle : 150 euros TTC

1.2. Formule adhésion demandes de devis

- Présentation détaillée sur l'annuaire de Bakus.

Cette présentation détaillée se composera d'un visuel, d'un texte de présentation, et d'un lien vers votre site Internet (si vous en possédez un).

- Réception, par e-mail ou par fax, de l'ensemble des demandes de devis liées à vos rubriques et au secteur géographique de votre choix, avec les coordonnées directes des organisateurs

Pour 1 région de province ou 1 département d'Île-de-France 200 Euros TTC / an

Pour toute la France 700 Euros TTC / an

1.3. Formule réservation d'espace sur notre newsletter

- Présentation détaillée sur notre newsletter avec vos coordonnées, un visuel, un texte de présentation, et un lien vers votre site Internet.

Coût d'une newsletter: 200 euros TTC pour un passage

175 euros TTC/passage (de 6 à 11 passages annuels)

150 euros TTC/passage (12 passages par an)

2. Demandes de devis

2.1. Définition d'une demande de devis

La société Bakus entend par "demande de devis" toute recherche de prestataire de services qui lui est adressée de la part d'un professionnel ou d'un particulier ayant rempli le formulaire prévu à cet effet sur son site, et qu'elle communique, via email ou fax, vers tous les prestataires de services concernés, c'est à dire vers tous les prestataires de services inscrits dans les rubriques liées à la spécialité et à la région de cette recherche.

2.2. Suivi des demandes de devis

La société Bakus ne diffuse aucune demande de devis sans un suivi préalable. Ce suivi s'applique de la manière suivante :

- Indication de la présence de coordonnées complètes sur la demande : nom, prénom, société, adresse postale, téléphone, e-mail.

- Indications de clarté et de vraisemblance des demandes de devis : Si le contenu d'une demande de devis paraît peu clair ou peu vraisemblable (par exemple un demande de devis pour un montant unitaire de 2€), Bakus demandera toutes les précisions et les éclaircissements nécessaires au donneur d'ordre, par téléphone ou par e-mail. Sans réponse à sa ou ses questions, il ne diffusera pas la demande de devis concernée.

- Présence obligatoire d'une date et d'un lieu de livraison du service.

- En cas d'inexactitude découverte sur une demande devis diffusée, Bakus envoie immédiatement par email un erratum vers toutes les personnes ayant reçu cette demande.

2.3. La responsabilité du Bakus quant aux demandes de devis

La société Bakus contrôle la présence de coordonnées complètes sur les demandes de devis. La responsabilité du Bakus ne saurait être engagée par des inexactitudes contenues dans ses demandes de devis. En effet, le coût d'un tel contrôle serait disproportionné par rapport à la marginalité du problème. Les cas de fausses coordonnées sont rares et, quoi qu'il en soit, à partir de deux plaintes reçues contre un internaute à l'origine de demandes de devis erronées ou mensongères, Bakus cessera toute diffusion d'annonce pour le compte de cet internaute.

2.4. Responsabilité du Bakus quant aux données et graphismes parus dans l'annuaire

- BAKUS exerce une activité d'intermédiation s'assimilant à des prestations d'hébergement. En effet, et nonobstant toute stipulation contraire dans les présentes conditions générales, Bakus n'exerce aucun contrôle sur les visuels et les informations parues dans l'annuaire transmises par l'abonné et mises en ligne à la demande de l'abonné.

En cas de mise en œuvre de la responsabilité de la société Bakus en vertu de l'utilisation par l'abonné à titre gratuit ou payant du site www.bakus-sur-mesure.com et ses dérivés et notamment, sans que cette liste ne soit limitative, par la fourniture de fausses informations, d'éléments contrefaisants ou portant préjudice à un tiers à quelque titre que ce soit, par la commission d'un délit tel qu'injure, diffamation, négationnisme ou autre, par l'omission d'informations, par une utilisation abusive ou non autorisée de l'annuaire, -
L'ABONNE S'ENGAGE A REMBOURSER BAKUS DE TOUS DOMMAGES-INTERETS QUE BAKUS SERAIT CONDAMNE A PAYER Y COMPRIS EN REFERE ET DE TOUS PREJUDICES Y COMPRIS LES FRAIS RAISONNABLES D'AVOCATS EXPOSES POUR SA DEFENSE.

3. Cessions ou transferts de droits

3.1. Les droits accordés dans les présentes ne peuvent faire l'objet d'une cession ou d'un transfert par l'adhérent, de quelque manière que ce soit. Toute cession serait inopposable

à BAKUS qui se réserve le droit de résilier sans préavis ni indemnité le contrat qui serait cédé en violation des présentes dispositions.

4. Changement de coordonnées

4.1. En cas de changement de coordonnées postales, téléphoniques et Internet, l'adhérent s'engage à notifier dans les plus brefs délais à Bakus sa nouvelle adresse. A défaut, Bakus ne sera pas responsable du mauvais acheminement des informations et des contacts.

5. Textes, photos

5.1. L'adhérent s'engage à transmettre par voie postale ou e-mail à Bakus les éléments nécessaires à l'exécution des présentes, notamment les informations techniques, textes, photos, aux frais de l'adhérent, et pour le monde entier.

5.2. L'adhérent concède à titre gracieux à Bakus le droit de reproduire et représenter les textes, les marques et les éléments graphiques dont il détient les droits de propriété intellectuelle, pour les besoins de l'exécution du contrat conclu avec l'adhérent, pour la durée de l'adhésion.

5.3. Le site est la propriété exclusive de Bakus. Les adhérents ne peuvent utiliser aucun élément du site à moins que ce ne soit prévu dans les présentes.

5.4. Les données représentées dans le site « www.bakus-sur-mesure.com » ou ses déclinaisons sont protégées par les articles L. 112-3 et suivants du Code de la propriété intellectuelle et par la directive CE 96/9 du 11 mars 1996 relative à la protection des bases de données. En vertu de ces textes, toute extraction ou réutilisation non-conforme aux présentes conditions de services de l'une quelconque des données de la base est interdite sans l'autorisation écrite préalable de Bakus. Notamment, toute extraction ou réutilisation de données accessibles sur le site « www.bakus-sur-mesure.com » ou ses déclinaisons à des fins de revente, de distribution, de publicité, d'utilisation commerciale en soi, ou de transmission à un tiers, est interdite.

6. Responsabilité relative à la propriété intellectuelle

6.1. Les adhérents garantissent Bakus contre tout préjudice résultant de la mise à disposition par eux-mêmes sur le site « www.bakus-sur-mesure.com » ou ses déclinaisons, d'éléments protégés par un droit de propriété intellectuelle appartenant à un tiers, et notamment, sans que cette liste ne soit limitative, visuels, extraits, marques, signes, sigles, etc. Cette garantie couvre tous les dommages directs et indirects y compris les frais de procédure, expertises, avocats, et tous dommages-intérêts que Bakus serait condamné à payer, y compris en référé.

6.2. Nous avons pour règle de répondre aux avis d'infraction qui nous sont communiqués, conformément à la LCEN – LOI n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique (1) J.O n° 143 du 22 juin 2004 et aux dispositions de cette loi et de toute autre loi applicable en matière de propriété intellectuelle. Nous nous réservons le droit d'effectuer tous actes afin de nous garantir contre tout préjudice résultant de l'action d'un tiers à notre encontre pour les éléments figurant sur le site et communiqués par

les adhérents, y compris la suppression ou la désactivation de l'accès à des informations impliquées par les activités responsables de la ou des infractions qui nous sont signalées.

6.3. Les avis d'infraction doivent être communiqués à l'adresse suivante :

Bakus
859 avenue de la république
59 700 Marcq en Baroeul

Ou par e-mail : infractions@www.bakus.fr

6.4. Pour déposer un avis d'infraction auprès de Bakus, vous devez respecter les conditions requises par l'article 5 de la LCEN à savoir :

La connaissance des faits litigieux est présumée acquise par Bakus lorsqu'il lui est notifié les éléments suivants :

- la date de la notification ;
- si le notifiant est une personne physique : ses nom, prénoms, profession, domicile, nationalité, date et lieu de naissance ; si le requérant est une personne morale : sa forme, sa dénomination, son siège social et l'organe qui la représente légalement ;
- les nom et domicile du destinataire ou, s'il s'agit d'une personne morale, sa dénomination et son siège social ;
- la description des faits litigieux et leur localisation précise ;
- les motifs pour lesquels le contenu doit être retiré, comprenant la mention des dispositions légales et des justifications de faits ;
- la copie de la correspondance adressée à l'auteur ou à l'éditeur des informations ou activités litigieuses demandant leur interruption, leur retrait ou leur modification, ou la justification de ce que l'auteur ou l'éditeur n'a pu être contacté.

6.5. A défaut d'envoi de la totalité de ces éléments, la notification ne sera pas prise en compte. Bakus se réserve le droit d'engager des poursuites à l'encontre de toute personne ayant usé abusivement du droit réservé par la LCEN. Bakus rappelle à titre d'information que la loi prévoit une peine d'un an d'emprisonnement et de 15 000 EUR d'amende pour toute personne qui lui a présenté a un contenu ou une activité comme étant illicite dans le but d'en obtenir le retrait ou d'en faire cesser la diffusion, alors qu'elle sait cette information inexacte.

7. Confidentialité de demandes de devis

7.1. L'abonnement est strictement personnel.

7.2. Les adhérents de Bakus sont tenus de respecter la règle de confidentialité de nos demandes de devis. Toutes les demandes de devis qui leurs sont communiquées dans le cadre de leur inscription ne devront être rendues publiques sur aucun support médiatique, qu'il s'agisse de sites Internet, de publications imprimées ou de tout autre outil de communication.

7.3. En cas de défaillance contractuelle, le contrat sera résilié de plein droit, sans mise en demeure préalable, sans aucun remboursement ni aucune indemnité d'aucune sorte.

8. Responsabilité de la société Bakus

8.1. Un service réservé aux professionnels

L'inscription comme prestataire sur le site www.bakus-sur-mesure.com est réservée aux professionnels enregistrés auprès des autorités légales à l'exclusion des salariés. La société Bakus ne peut-être tenue pour responsable vis à vis des tiers en cas de fausse déclaration de la part d'un abonné relativement à son statut du droit du travail.

8.2. La société Bakus ne pourra en aucun cas être tenue responsable de tout dommage matériel et/ou immatériel, direct et/ou indirect de quelque nature que ce soit, découlant de l'utilisation du site. Les informations communiquées sur le site le sont sans aucune garantie et sont fournies « telles qu'elles », et notamment, sans que cette liste ne soit limitative, sans garantie d'utilité, d'accessibilité, de non interruption du service. L'utilisateur reconnaît que les informations mises à dispositions sur le site « www.bakus-sur-mesure.com » ou ses déclinaisons sont utilisées par lui à ses risques et périls.

8.3. La société Bakus n'est en aucun cas responsable, sans que cette liste ne soit limitative :

- de l'utilisation du site non conforme aux présentes,
- du contenu des annonces, et de manière générale, de toutes informations et/ou données diffusées sur ce site et sur les sites liés,
- de l'interprétation ou de l'utilisation des informations disponibles sur le site et sur les sites liés,
- des messages et informations transmises par le biais de boîtes aux lettres,
- et d'une manière générale de la transmission de toutes données et/ou informations sur Internet,
- des difficultés techniques d'utilisation et d'accès au site, et ceci quelles qu'en soit l'origine,
- des agissements des prestataires, de la qualité ou de la réalité des services fournis et de la solvabilité desdits prestataires, quelles qu'elles soient,
- de tout cas de force majeure, fait du tiers, imprévision, interruption du service totale ou partielle.

Le site « www.bakus-sur-mesure.com » ou ses déclinaisons, peut contenir des liens vers des sites web gérés par des tiers. La société Bakus n'exerce aucun contrôle sur les sites web précités et n'assume aucune responsabilité relativement à leur contenu ou encore aux modifications ou mises à jour apportés à ces sites partenaires.

8.4. Le cas des prestataires contre lesquels nous avons reçu des plaintes

La société Bakus s'engage à faire supprimer de ses annuaires, tout prestataire à propos duquel elle aura reçu un total de deux plaintes recevables, c'est à dire accompagnées d'une présentation de la facture attestant d'un rapport contractuel entre l'auteur de la plainte et le prestataire visé par cette plainte.

- Une plainte est recevable si elle concerne un réel litige (un non paiement de prestation, un non respect du contrat établi...) et non une qualité de prestation.

- Les plaintes recevables sont réparties en deux catégories :

 Plainte majeure :

 Déposée suite à un litige financier entre deux parties

 Dans ce cas, la partie accusée (adhérent ou donneur d'ordre) se verra placée en liste noire dès la première plainte enregistrée et y restera jusqu'à ce qu'il

apporte la preuve que le litige est résolu, c'est-à-dire sur présentation d'un document légal émanant d'un organisme officiel (tribunal, huissier, notaire...)

Plainte mineure :

Déposée suite à un problème de comportement (retard, prestation trop courte, incomplète...)

Dans ce cas, la partie accusée (adhérent ou donneur d'ordre) se verra placée en liste noire à la réception de la deuxième plainte et y restera jusqu'à ce qu'il apporte la preuve que le litige est résolu, c'est-à-dire sur présentation d'un document légal émanant d'un organisme officiel (tribunal, huissier, notaire...)

- Lorsque deux plaintes sont enregistrées contre un adhérent, l'adhésion de ce dernier est suspendue et les paiements non encaissés sont annulés.

=> Les preuves de la plainte (décision du tribunal, Reçu de paiement...) doivent être envoyées par lettre recommandée et conservées par Bakus afin de pouvoir fournir des preuves pour justifier la suspension d'adhésion.

- Lorsque deux plaintes sont enregistrées contre un prospect, ce dernier se fait suspendre de l'annuaire et perd la possibilité de devenir adhérent.

8.5. La société Bakus dégage toute responsabilité en cas d'infraction à la législation par les donneurs d'ordres ou par les prestataires, notamment en cas de travail dissimulé ou non déclaré.

Dans l'hypothèse où la responsabilité de la société Bakus serait reconnue, les dommages et intérêts au titre de cette responsabilité globale ne pourront excéder 100 euros tous préjudices confondus.

9. Durée d'un contrat

9.1. Le contrat aura une durée de douze (12) mois à compter de la date de réception par Bakus du paiement de la facture. Bakus notifiera à l'adhérent la date de réception du paiement.

9.2. L'adhérent peut demander à tout moment de ne plus apparaître comme membre de Bakus Sur Mesure. L'adhérent notifiera sa demande par lettre recommandée avec accusé de réception. Bakus supprimera les références de l'adhérent dans les quinze jours suivant la réception de la notification. Le montant de l'adhésion payé par l'adhérent restera acquis à Bakus.

10. Conditions de règlement

10.1. Le paiement sera effectué par chèque adressé au service BSM de Bakus à l'ordre de Bakus.

10.2. En cas de non règlement dans les trente (30) jours suivants la demande d'adhésion, Bakus se réserve le droit d'annuler la commande d'adhésion et le cas échéant de supprimer toute référence de l'adhérent sur le site.

10.3. Au-delà de la première année, les factures impayées intégralement pendant plus de trente (30) jours à partir de la date de la facture concernée seront soumises à des pénalités de une fois et demi le taux d'intérêt légal. L'abonné convient de s'acquitter du coût de recouvrement des comptes non payés, y compris des frais de justice.

11. Conditions d'annulation d'un contrat

11.1. Si une partie se montre défaillante dans l'exécution d'une disposition essentielle contenue dans ce contrat, et qu'il n'est pas remédié à cette défaillance dans les trente (30) jours suivant l'envoi à la partie défaillante d'une notification écrite par lettre recommandée avec accusé de réception exigeant d'y remédier, la partie qui envoie cette notification, pourra immédiatement et de plein droit mettre fin à ce contrat, sans autre préavis ni formalité.

11.2. La résiliation du contrat par l'abonné ne donne lieu à aucun remboursement du prix de l'abonnement.

12. Protection des données personnelles

12.1. Les données nominatives collectées feront l'objet d'un traitement informatique, l'adhérent reconnaît en avoir connaissance. A ce titre les informations concernant le Client peuvent être communiquées aux partenaires commerciaux de la société Bakus.

12.2. Le consommateur peut s'opposer à cette communication en écrivant par mail à contact@bakus-sur-mesure.com,
ou par courrier à :

Bakus – 859 avenue de la république – 59 700 Marcq en Baroeul - FRANCE

12.3. En application de l'article 27 de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le Client dispose d'un droit d'accès et de rectification sur les données le concernant.

Ce traitement informatique a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL, portant le numéro suivant n°1182081.

13. Résolution des litiges

13.1. Les litiges relatifs à l'exécution ou l'interprétation des présentes seront tranchés, à défaut d'accord amiable, par les tribunaux de Lille. Seules les règles de droit français, à l'exclusion de tous textes étrangers éventuellement désignés par une règle de conflit de droit international, seront applicables au présent contrat, à son exécution et/ou son interprétation.